



*Cérémonie des traités de 2011*  
*Vers une participation et une mise en œuvre universelles*

*Rapport final*

*20-21 septembre, 26 and 27 septembre 2011*

57 États ont entrepris 88 formalités liées aux traités lors de la Cérémonie des traités. Quatre (4) États ont participé au niveau de Chef d'État, deux (2) ont participé au niveau de Chef de Gouvernement, trente-neuf (39) États au niveau ministériel, et dix (10) États ont participé au niveau de leur Représentant Permanent auprès des Nations Unies.

La Section des Traités a enregistré un total de cinquante-cinq (55) signatures, dix-neuf (19) ratifications, douze (12) adhésions, une (1) acceptation, et un (1) consentement à être lié. Les formalités accomplies par traité sont les suivantes:

**Droits de l'homme**

- **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (New York, 7 mars 1966) (IV-2)** (Signature par Palau)
- **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 16 décembre 1966) (IV-3)** (Signatures par Palau et Saint Lucia)
- **Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 10 décembre 2008) (IV-3.a)** (Signatures par le Cap Vert et les Maldives ; Ratification par El Salvador avec Déclaration)
- **Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966) (IV-4)** (Signatures par Palau et Saint Lucia)
- **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (New York, 18 décembre 1979) (IV-8)** (Signature par Palau)
- **Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984) (IV-9)** (Signature par Palau)
- **Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 18 décembre 1984) (IV-9.b)** (Signatures par le Cap Vert et la Mauritanie ; Ratification par la Turquie)
- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000) (IV-11.b)** (Signature par Saint Lucia ; Ratification par Saint-Marin)
- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000) (IV-11.c)** (Signature par Saint Lucia ; Ratifications par la Nouvelle Zélande et Saint-Marin)
- **Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990) (IV-13)** (Signature par Palau)

- **Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006) (IV-15)** (Signatures par le Kirghizistan, la Micronésie (États fédérés de), Palau et Saint Lucia ; Ratifications par le Bahreïn et le Luxembourg)
- **Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006) (IV-15.a)** (Ratification par le Luxembourg)
- **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 20 décembre 2006) (IV-16)** (Signatures par la Mauritanie et Palau; Ratification par Monténégro avec Déclaration)

### Réfugiés et apatrides

- **Convention relative au statut des apatrides (New York, 28 septembre 1954) (V-3)** (Ratification par les Philippines ; Adhésion par le Nigeria)
- **Convention sur la réduction des cas d'apatridie (New York, 30 août 1961) (V-4)** (Adhésions par la Croatie et le Nigeria)

### Privilèges et immunités, relations diplomatiques et consulaires

- **Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, concernant le règlement obligatoire des différends (Vienne, 18 avril 1961) (III-5)** (Adhésion par l'Espagne)
- **Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant le règlement obligatoire des différends (Vienne, 24 avril 1963) (III-8)** (Adhésion par l'Espagne)
- **Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (New York, 2 décembre 2004) (III-13)** (Adhésion par l'Espagne)

### Santé

- **Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (New York, 22 juillet 1946) (IX-1)** (Acceptation par le Sud Soudan)

### Commerce international et développement

- **Accord multilatéral pour l'établissement d'un groupe international de réflexion pour les pays en développement (New York, 24 septembre 2010) (X-19)** (Signatures par l'Éthiopie, le Niger, le Paraguay, et par la République démocratique populaire lao)

### Questions pénales

- **Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000) (XVIII-12)** (Ratification par la Principauté d'Andorre, avec Déclaration et notifications)
- **Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Rome, 17 juillet 1998) (XVIII-10)** (Adhésion par les Maldives)
- **Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 10 juin 2010) (XVIII-10.a)** (Ratification par Saint-Marin)

- **Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (New York, 9 septembre 2002) (XVIII-13)** (Adhésions par le Chili et Malte)

### Environnement

- **Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif aux métaux lourds (Aarhus, 24 juin 1998) (XXVII-1.f)** (Ratification par l'Espagne)
- **Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Beijing, 3 décembre 1999) (XXVII-2.e.)** (Ratification par les Îles Salomon)
- **Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 22 mars 1989) (XXVII-3)** (Adhésion par le Suriname)
- **Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Genève, 26 mai 2000) (XXVII-15)** (Ratification par le Suriname)
- **Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya, 29 octobre 2010) (XXXVII-8.b)** (Signatures la Belgique, le Burkina Faso, le Bhoutan, le Cap Vert, le Congo, la France, la Grèce, Grenade, le Madagascar, le Mozambique, le Niger, Palau, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République Démocratique du Congo, la République Dominicaine, la Roumanie, la Serbie, la Slovénie, le Tadjikistan et le Togo)
- **Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, 15 octobre 2010) (XXVII-8.c.)** (Signature par l'Allemagne, le Cap Vert, la Belgique, Madagascar, le Mozambique, la Pologne, le Portugal, et le Togo)
- **Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international (Rotterdam, 10 septembre 1998) (XXVII-14)** (Adhésion par le Honduras)

### Sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé

- **Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 8 décembre 2005) (XVIII-8.a)** (Ratification par La Nouvelle Zélande)

### Désarmement

- **Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V) (Genève, 28 novembre 2003) (XXVI-2.d)** (Consentement à être lié par la Pologne)
- **Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (New York, 10 septembre 1996) (XXVI-4)** (Ratification par la Guinée)

- **Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008) (XXVI-6)** (Ratifications par et l'Italie et la République Tchèque; Adhésion par Trinidad et Tobago)
- **Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Kinshasa, 30 avril 2010) (XXVI-7)** (Signature par le Burundi)

### **Produits Primaires**

- **Accord international sur le cacao, 2010 (Genève, 25 juin 2010) (XIX-47)** (Signature par la Côte D'Ivoire)

### **Déposée auprès de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)**

- **Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (Vienne, 5 septembre 1997)** (Ratification par le Chili)

★★★